

PROGRAMME DE FORMATION

Traumatismes sexuels dans l'enfance : inceste et violences sexuelles

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services travaillant auprès d'enfants.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Repérer des violences sexuelles sur un enfant en identifiant des symptômes de l'enfant victime, les caractéristiques psychopathologiques des auteurs et les dysfonctionnements de la structure familiale.

Mettre en oeuvre les dispositifs de signalement et de prise en charge des victimes afin d'améliorer la prévention et le traitement des traumatismes consécutifs aux violences sexuelles.

Programme

Rappel sur le développement psycho-sexuel de l'enfant.

Approche clinique :

- Les facteurs de risque et de vulnérabilité. Les clignotants. La symptomatologie de l'enfant victime de violences sexuelles.
- La structure familiale. Dysfonctionnements.
- Les auteurs. Psychopathologie.

Violences sexuelles institutionnelles.

La prévention : les actions. Les dispositifs. Rôle des différents acteurs.

Détection et intervention :

- L'évaluation pluri-disciplinaire et pluri-institutionnelle.
- Le dispositif de signalement et de protection.
- Le cadre judiciaire.
- L'entretien avec l'enfant et sa famille. La révélation et ses effets.
- Les contre-réactions des intervenants.

Prise en charge : les interventions judiciaire, sociale, psychologique et thérapeutique :

- Le suivi.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.